Les jardins familiaux ont 20 ans!

Créée en 1997, l'association des Jardins familiaux cultive le goût de la terre depuis 20 ans. Une passion qu'elle partage avec 110 jardiniers Magnycois.



Des jardins nés de la crise

Appelés initialement « jardins ouvriers », les jardins familiaux sont à l'origine des parcelles de terrain mises à la disposition des familles modestes pour compléter leurs ressources alimentaires. Ils apparaissent au 19^e avec l'exode rural provoqué par la révolution industrielle, puis se développent jusqu'à la seconde guerre mondiale : ils sont un remède efficace contre les pénuries alimentaires. Pendant la période de croissance et avec l'urbanisation des années 60, ils disparaissent. Dans les années 80, la crise revient. Les jardins aussi ! Après une période de creux, ils réapparaissent et sont rebaptisés « familiaux ». Soif de nature, désir de bien manger, envie de renouer avec son histoire rurale expliquent cet engouement. Cultiver son petit lopin de terre, dans un jardin ou sur un coin de terrasse, est même devenu tendance...

Un pan de l'histoire magnycoise

À Magny-les-Hameaux, les jardins familiaux sont étroitement associés à l'histoire de la Ville. L'un des quartiers, Cressely, s'est d'abord construit autour de cabanes en bois édifiées à partir de 1934 par des ouvriers de la banlieue parisienne venus là par le train pour profiter d'un coin de verdure pendant les week-ends et les vacances. Sur un bout de terrain, certains cultivaient la terre et les cabanes sont devenues peu à peu des maisons-jardins puis des pavillons en dur. Plus de 60 ans après, un élu,

Dominique Grattepain lance l'idée de redonner vie à des jardins familiaux par le biais du bulletin municipal. Beaucoup répondent favorablement au projet et l'association des Jardins familiaux est créée dans la foulée, en 1997.

5 ans de travaux!

Nous ne nous sommes pas installés de suite : il a fallu attendre cinq années! Le temps de trouver le terrain communal, de l'aménager (différents plans se succèderont) et de lui fournir un approvisionnement en eau. Un forage a 80 m de profondeur a été réalisé par la commune.











Bulldozers et tractopelles

Le terrain nécessitait de nombreux aménagements mais en 2002, nous avons pu enfin ouvrir une centaine de parcelles, de 50 à 200 m².















J'ai été l'un des premiers à choisir mon jardin, c'est l'un de mes meilleurs souvenirs...



Du temps et de la patience

Nous voyons arriver une génération de personnes qui ne savent pas faire car ni leurs parents, ni leurs grands-parents ne leur ont montré comment faire ne sachant pas eux-mêmes travailler la terre! Mais aux jardins familiaux, ils trouveront toujours quelqu'un les conseiller. D'autant qu'on ne jardine pas en dilettante, cela demande du temps et de la patience!



Le goût retrouvé des bons légumes

On y vient pour profiter d'un coin de verdure et pour manger de bons produits. Haricots verts, petits pois, carottes, pommes de terre, tomates... Cela n'a vraiment pas le même goût qu'au supermarché! (intervention de Corinne Rault, secrétaire de l'association Les Jardins familiaux). Avoir un portager, c'est retrouver le goût des légumes, y compris ceux qui ont été comme les panais. Moi, je m'amuse avec différentes variétés (Claude Picot, agent communal).





Passer un bon moment, tout simplement

J'aime m'occuper de mon jardin après le travail ou le week-end. C'est à la fois un défouloir et un vrai plaisir. On y vient également pour voir les copains. Tantôt on boit un café chez l'un, tantôt on partage un barbecue. L'ambiance du début n'est plus aussi conviviale car les gens sont plus individualistes aujourd'hui mais c'est toujours aussi agréable de venir passer un moment aux jardins.







Les jardins familiaux



80 parcelles au total, dont :

8 parcelles de 50 m² en attente

 $_{\rm 2}$ parcelles de 50 m $_{\rm ^2}$: de nouvelles parcelles disponibles permettant de proposer de plus petites parcelles à entretenir

30 parcelles de 100 m² : les plus demandées

46 parcelles de 150 m²

24 parcelles de 200 m²



Une parcelle est entretenue par les résidents du Foyer des Saules.

Il faut en général attendre un an après inscription avant de pouvoir obtenir une parcelle. Pour s'inscrire, prendre rendez-vous auprès de Philippe Quint, président de l'association des Jardins familiaux.



Philippe QUINT / président Les jardins familiaux



